



ENREGISTRÉ A LA PRÉFECTURE

LE: 13 OCT. 2022

## DÉLIBÉRATION N°2022/089

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2022

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi trente septembre deux-mille-vingt-deux à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Jean-Claude WEISS, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

#### PRÉSENTS :

Mesdames Mélanie BOULANGER, Claudine BRIFFARD, Joëlle DOUBET, Blandine LEFEBVRE, Marie-Françoise LOISON, Françoise UNDERWOOD, Christine LEDUN, Anne-Emilie RAVACHE, Messieurs Patrick CALLAIS, Jean CHOMANT, Bastien CORITON, Jean-François MAYER, Jacques DELLERIE, Pierre PELTIER, Jean-Claude WEISS

#### REPRÉSENTÉS :

- Madame Claude LEUMAIRE (pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS)
- Madame Martine VIALA (pouvoir à Madame Françoise UNDERWOOD)
- Madame Annic DESSAUX (pouvoir à Monsieur Patrick CALLAIS)
- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Madame Blandine LEFEBVRE)
- Monsieur Christophe BOUILLON (pouvoir à Monsieur Jean CHOMANT)
- Monsieur François ROGER (pouvoir à Monsieur Jean-François MAYER)

#### ABSENTS EXCUSES :

- Madame Elisa CAVELIER
- Monsieur Eric HERBET
- Monsieur Laurent JACQUES

**OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE - ORGANIGRAMME DES SERVICES - TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES – MODIFICATION - AUTORISATION**



- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le Code Général de la Fonction Publique
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 11 mars 2003 relative à l'organigramme du Centre de Gestion, portant notamment création des pôles,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 11 Septembre 2017 autorisant la mise en place au 1<sup>er</sup> Octobre 2017 du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement,
- Vu les délibérations des 14 décembre 2017, 1<sup>er</sup> février, 29 juin, 20 septembre et 7 décembre 2018, 26 mars et 20 juin 2019, 12 mars, 20 mai, 26 Juin et 26 novembre 2020, 29 Janvier 2021, 24 juin 2021 et 15 octobre 2021 et 27 janvier 2022 modifiant le régime indemnitaire, le tableau des effectifs et l'organigramme du personnel du Centre de Gestion,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 24 juin 2021 portant réorganisation du Pôle « Assistance Statutaire »,
- Vu les Lignes Directrices de Gestion en matière d'avancement de grade des agents du Centre de Gestion, adoptées le 29 janvier 2021,
- Vu l'avis du Comité Technique de Service en date du 23 septembre 2022,

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) il appartient au Conseil d'Administration de créer et de supprimer les emplois au sein de l'établissement en fonction notamment de son activité et de l'organisation des services.

Les propositions de modifications du tableau des effectifs qui vous sont présentées font suite aux avancements de grade intervenus au 1<sup>er</sup> juillet dernier (+ un avancement à intervenir au 1<sup>er</sup> octobre 2022 et un avancement au 1<sup>er</sup> décembre 2022), conformément à la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 27 juin 2022.

#### **I - Ajustements liés aux évolutions statutaires**

Des agents du Centre de Gestion ont fait l'objet d'une proposition d'inscription par le Président au tableau d'avancement à un grade supérieur, en application des Lignes Directrices de Gestion de l'établissement. Leur nomination, intervenue au 1<sup>er</sup> juillet, pour certains d'entre eux ou devant intervenir dans le courant du dernier trimestre de l'année pour d'autres, engendre la modification du tableau des emplois budgétaires comme suit :



- **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe** au service « Médecine professionnelle » du Pôle "Santé/Prévention" et **suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe,**
- **Création de deux postes de rédacteurs principaux de 1ère classe** au Pôle "Finances et Moyens Généraux" et **suppression de deux postes de rédacteurs principaux 2ème classe,**
- **Création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe (50 % à l'unité « Retraites et 50 % au service "Juridique, Documentation et Instances disciplinaires" du Pôle "Assistance statutaire aux collectivités" et suppression d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe,**
- **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à l'unité « accueil » au Pôle "Finances et Moyens Généraux" et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, au 1er octobre 2022,**

Il est précisé par ailleurs que la nomination d'un agent sur le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er décembre 2022 au service « Assurances et Instances médicales » du Pôle "Assistance Statutaire », est sans incidence puisque celui-ci est affecté sur un poste de rédacteur. Dès lors, aucune modification du tableau des emplois budgétaires n'est nécessaire pour cette nomination.

## **II - Ajustements liés à un toilettage du tableau des emplois budgétaires**

Plusieurs postes vacants, créés au fil des années pour les besoins des services, existent actuellement au tableau des emplois budgétaires. Certains d'entre eux n'ont pas vocation à être pourvus à court ou même à moyen terme dans la configuration actuelle des services et compte tenu des missions qui sont celles du Centre de Gestion. N'ayant pas d'utilité pour le moment, il est proposé de les supprimer afin, d'une part, de mettre en adéquation l'effectif théorique avec l'effectif réel des services et, d'autre part, de simplifier la lecture du tableau des emplois budgétaires.

Il en va ainsi des postes suivants :

- Un poste d'Attaché territorial à la Direction. Ce poste, qui n'a jamais été occupé, a été créé début 2020 pour recruter un responsable interne des ressources humaines ; ce poste n'est plus nécessaire aujourd'hui compte tenu de la réorganisation des services.
- Un poste d'Attaché territorial au pôle Finances et Moyens Généraux. Ce poste, qui n'a jamais été occupé, a été créé en son temps pour recruter un chef du service des finances. Or, cette fonction est aujourd'hui assurée par le responsable de pôle.



- Un poste de rédacteur au pôle Emploi territorial. Ce poste, inoccupé depuis de nombreuses années, n'a pas d'intérêt actuellement compte tenu des missions du pôle et du volume d'activité du service Animation de l'emploi.
- Un poste d'attaché territorial au pôle Assistance statutaire. Ce poste, occupé jusqu'en juillet 2021, n'a plus vocation à être pourvu. Il s'agissait d'un emploi d'adjoint au chef de service. Or, la titulaire de ce poste, nommée chef de service, est en mesure de cumuler les deux fonctions.

Le Comité Technique de Service, réuni le 23 septembre 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité à ces propositions.

**Dès lors, compte tenu des éléments exposés le Président entendu, le Conseil d'Administration, à l'unanimité ;**

- **Autorise les modifications de l'organigramme proposées dans le rapport ci-dessus, à la date des nominations des agents dans leur nouveau grade,**
- **Procède à la création et à la suppression des postes mentionnés ci-après :**

Pôle/service	Poste supprimé	Poste créé
Pôle « Santé/Prévention » Service « médecine professionnelle »	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Pôle « Finances et Moyens Généraux » Service « Paies »	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Pôle « Finances et Moyens Généraux » Cellule « Comptabilité »	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Pôle « Assistance Statutaire » Service Juridique, Documentation et Instances disciplinaires (50 %) et Unité « Retraites » (50 %)	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Pôle « Finances et Moyens Généraux » Unité « Accueil »	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Direction Générale	Attaché territorial	



Pôle « Finances et Moyens Généraux »	Attaché territorial	
Pôle « Emploi Territorial »	Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe Territorial	
Pôle « Assistance Statutaire »	Attaché territorial	

**Le Secrétaire,**  
Jean CHOMANT

**Pour extrait certifié conforme**  
**Le Président,**  
Jean-Claude WEISS